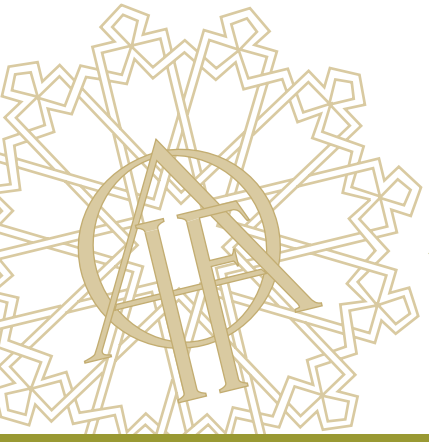
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 14 (1978), p. 147-163

Jean-Claude Garcin

Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l’époque mamluke.

Conditions d’utilisation

L’utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l’éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l’éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d’Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l’Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d’Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d’archéologie orientale - Le Caire

NOTE SUR LES RAPPORTS ENTRE BÉDOUINS ET FELLAHS À L'ÉPOQUE MAMLUKE

Jean-Claude GARCIN

Bédouins et fellahs représentent dans la population de l'Egypte mamluke les éléments les plus hostiles au pouvoir, turc puis circassien. Ce sont eux qui vivent dans ce monde mal circonscrit qui n'appartient pas à l'espace urbain; ce sont eux qui commettent les pires désordres. Dans son célèbre article sur « Les révoltes populaires en Egypte à l'époque des mamelouks » [1], Poliak a brossé un tableau d'ensemble de ce qu'il appelle les « révoltes agraires des cultivateurs bédouins et des fellahs ». A travers les nombreux exemples cités, une typologie de ces révoltes se dégage : les moments où elles éclatent, d'abord, qui sont le plus souvent des époques où l'empire mamluk est attaqué par un ennemi extérieur et où la classe militaire se sent par conséquent menacée dans son existence même [2]; la

[1] *Revue des Et. Islam.*, 1934, p. 251-273.

[2] Sur ce point l'analyse gagnerait d'ailleurs à être précisée. Les grandes périodes dangereuses pour l'Etat mamluk ont été : les années 1250-60 (attaque de Louis IX sur Damiette, et invasion mongole en Syrie); la fin du XIII^e^ et le premier quart du XIV^e^ (renouveau du danger mongol); la grande crise du début du XV^e^ (famine, peste, troubles politiques et invasion de Tamerlan); les années 1467-72 (l'Etat mamluk rencontre ses premières difficultés graves en Asie Mineure, du fait d'anciens protégés turcomans soutenus en sous-main par les Ottomans); les années 1480-90 (heurt direct avec la puissance ottomane); les années 1516-17 (effondrement devant la puissance ottomane). Pendant ces périodes, la contestation du système mamluk est évidente : elle est rendue possible parce que l'armée est occupée à défendre l'empire, et elle se développe, lors des premières de ces crises, dans un contexte d'échec de la classe militaire mamluke devant des non musulmans; pour cette raison, et pour d'autres que nous allons voir, elle est alors plus radicale que par la suite. Toutefois, l'agression extérieure n'est pas seule favorable à ces révoltes; il y a également les interrègnes politiques (par exemple entre la mort de Qāytbāy et l'arrivée au pouvoir de Qānsūh al-Ghūrī, soit entre 1496 et 1501) et même des circonstances moins faciles à cerner (ainsi la crise du milieu du XIV^e^ siècle en Haute-Egypte) qu'il nous faudra examiner.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

conduite des révoltés qui s'en prennent généralement aux entrepôts (*šūna*) où sont déposés les produits agricoles revenant aux titulaires de l'*iqṭāʿ*, plus rarement aux banlieues urbaines ou aux villes; la répression enfin qui suit ces actions mal conduites de rebelles mal armés, et qui cherche davantage à faire des exemples par le sort atroce réservé aux personnes plus que par des dégâts matériels susceptibles de compromettre le rendement agricole, c'est-à-dire le revenu des *iqṭāʿ*. Dans la description de ces actions, fellahs et bédouins, parfois donnés comme alliés, semblent confondus, sauf à remarquer que les fellahs souffrent souvent du fait des bédouins et que, pour finir, le principal bénéfice de ces révoltes semble avoir été tiré par les chefs bédouins.

L'amalgame entre fellahs et bédouins peut être justifié par de bonnes raisons, outre leur commune opposition aux mamluks. Les bédouins d'Egypte sont en voie de sédentarisation, et l'épisode fameux de la grande répression de 701/1301-1302 où l'on eut recours, pour la première fois semble-t-il, à la différence de prononciation de l'arabe pour faire la discrimination entre fellahs et bédouins pris par l'armée, montre à quel point ils se ressemblaient, au moins dans leurs tenues. Il reste que sous des allures extérieures souvent identiques, les situations étaient différentes. La description par Poliak des révoltes populaires en milieu urbain, où il essaie de distinguer entre des éléments pauvres de la société citadine pourtant bien plus proches les uns des autres que ne l'étaient fellahs et bédouins, ne laisse pas de doute sur l'origine de la « confusion » souvent entretenue entre ceux-ci : elle vient des sources arabes elles-mêmes. Non que les historiens de l'époque n'aient pas fait la différence, comme a l'air de l'insinuer Poliak [1]. Maqrīzī raconte dans la rubrique de l'année 754/1353-54, qu'on arrêta aux portes du Caire un groupe de *ʿurbān* s'approchant de la ville et qu'on découvrit avec étonnement que c'étaient des fellahs (qui n'en furent pas moins pendus) [2]. Mais d'une façon générale, les révoltes sont d'abord attribuées aux bédouins : *fasād al-ʿurbān*. Doit-on voir là une approximation explicable par le lieu d'où écrit l'historien mamluk, qui est la ville ? Ou doit-on accepter la *lectio difficilior* de ce terme de *ʿurbān*, et tenter de rendre compte des raisons de son choix par les contemporains décrivant les révoltes ?

[1] Il ne paraît pas exact de voir dans le récit de la révolte de 754/1353-54 fait par Ibn Iyās (*Badāiʿ*, éd. Būlāq, I, 200) une réelle confusion entre fellahs et bédouins.

[2] *Sulūk*, II, 889.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

* * *

La situation urbaine de nos informateurs sur la campagne égyptienne n'est évidemment pas à sous-estimer. Nous n'avons pas pour l'Egypte de sources semblables à celles dont dispose le ruraliste d'Occident : chroniques, chartes ou contrats émanant de centres monastiques ou féodaux dispersés dans le plat pays. La structure d'exploitation qui, par le biais de l'*iqṭāʿ* ou du *waqf*, lie la ville mamluke à la campagne apporte d'autre part bien peu d'avantages du point de vue des renseignements sur le monde non-urbain dont elle provoque l'enregistrement, en regard des inconvénients issus de la distorsion qu'elle impose à la façon d'appréhender ce monde qu'a le citadin. Les sèches données chiffrées fournies par l'état des *iqṭāʿ* recopié par Ibn Duqmāq pour le début du XV^e^ siècle, et par Ibn al-Ǧiʿān pour la fin du XIV^e^ et la fin du XV^e^, même si elles n'ont pas été encore suffisamment étudiées, nous révèlent avant tout ce monde sous la forme d'incertaines surfaces agraires à exploiter; il en sera de même des actes de *waqf* si un patient travail d'analyse et de recollement permet un jour d'utiliser leurs innombrables mais le plus souvent abstraites notations cadastrales, pourtant précises et géographiquement disséminées dans le pays. Et on sait combien l'encyclopédisme d'un Nuwayrī, d'un Ibn Faḍl Allah al-ʿUmarī, d'un Qalqašandī se dégage mal de cette approche à peu près uniquement fiscale du monde rural [1], et n'étend guère son intérêt pour les bédouins au-delà des possibilités de leur intégration fonctionnelle aux mécanismes de l'Etat mamluk [2]. Hormis les revenus

[1] Cf. l'analyse menée à partir de Nuwayrī par M^me^ Chapoutot-Remadi (L'agriculture dans l'empire mamluk au Moyen Age d'après al-Nuwayrī, in *Les Cahiers de Tunisie*, 1974, p. 23-45). C'est à travers des problèmes financiers que le monde rural est perçu : qualité des terres agricoles et de l'irrigation permettant la mise en valeur, ce qui détermine le taux de l'impôt; cultures pratiquées, ce qui détermine le genre d'impôt; types de contrats dans le cadre desquels se fait la mise en valeur, ce qui est un autre type d'enregistrement et de contrôle de la campagne par la ville. En fait aucune idée ne nous est donnée, constate M^me^ Chapoutot-Remadi « ni sur la régionalisation de l'agriculture, ni sur les rendements, ni sur le volume de la production, ni sur la taille des propriétés, ni sur le pourcentage de la population rurale », encore moins sur l'état de cette population.

[2] Pour une analyse de l'appréhension du monde bédouin par un de ces auteurs (Qalqašandi), cf. notre étude : *Un centre musulman de la Haute-Egypte médiévale : Qūs*, Le Caire, 1976, p. 361, n. 2, et *ibidem*, p. 366, pour une description de ces moyens d'intégration.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

du sol et l'ordre maintenu qui permet à ces revenus de faire vivre les populations urbaines, comment un citadin peut-il s'intéresser à cet univers violent et barbare où les normes de la ville ne s'appliquent pas? Le juriste Ibn al-Ḥaǧǧ qui dans la première moitié du XIV[e] siècle propose dans son *Madḫal* un guide des conduites à tenir dans les diverses circonstances de la vie, les diverses conditions sociales et les divers métiers, ne consacre au fellah que quelques pages rapides où il constate que l'abaissement auquel on l'a réduit en Egypte, et l'impossibilité où il se trouve de respecter encore la frontière qui sépare normalement le licite de l'illicite, ne sauraient conseiller au bon musulman que la fuite d'un tel milieu! (1). Il est évident que la possibilité d'une « déontologie bédouine » n'effleure pas par ailleurs, l'esprit du faqih. Peut-on espérer que l'examen des recueils de *fatwa* pourra apporter un jour quelques données? Il n'est pas jusqu'aux récits populaires des Mille et Une Nuits, si pleins de compréhension pour les voleurs de quartiers, qui ne trouvent aucune excuse à ceux qui opèrent sur le grand chemin, surtout s'ils sont bédouins (2). Seules peut-être, à ce niveau de culture, les vies de saints personnages le plus souvent issus de la campagne et vivant parfois dans de petits centres ruraux, peuvent à travers leurs *exempla,* donner quelques indications sur les problèmes qui se posent en milieux non urbains (3). Cette brève revue des sources dont nous disposons pour le moment, en attendant de pouvoir peut-être trouver des lumières nouvelles dans les actes de *waqf* et les recueils de *fatwa,* ne laisse pas de doute sur le peu qu'il y a à chercher dans la plus grande partie de cette littérature urbaine pour la connaissance de l'évolution sociale des campagnes : quand les écrits en question ne font pas purement et simplement partie des moyens d'exploitation dont se sert la ville, il est clair que leurs auteurs sont indifférents à l'état de ces populations. Mais le même mépris englobant chez le citadin bédouins et fellahs est-il un élément suffisant pour permettre de supposer dans l'attribution des révoltes, une assimilation que parfois seuls certains faits

(1) Le traité d'Ibn al-Ḥāǧǧ rédigé vers 1330, a été édité au Caire en 1929. Sur plus de 1250 pages imprimées, une dizaine seulement s'adressent au fellah (t. IV, p. 1-10); et encore il est possible que cet intérêt prêté à un état si décrié vienne de l'influence de maîtres maghrébins qui semblent considérer le travail de la terre comme moins avilissant au Maghreb qu'en Egypte.

(2) Cf. M.I. Gerhardt, *The Art of Storytelling*, Leiden, 1963, p. 190.

(3) Cf. notre étude : Saints musulmans du XV[e] et du début du XVI[e] siècle en Egypte » in *Mélanges publiés à la mémoire de S. Sauneron.*

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

venaient contredire? Il est téméraire de conclure de l'indifférence à informer qu'on trouve dans les écrits, à la confusion dans les esprits entre des types sociaux qui évoquaient au moins, à tort ou à raison, des images bien différentes pour les contemporains.

* * *

L'appartenance de nos historiens aux milieux urbains influe sans doute de façon plus globale sur notre information : la ville occulte la campagne. Mais la prospérité de ces milieux urbains étant surtout liée aux ressources de l'*iqṭāʿ* qu'apporte la structure militaire d'encadrement, « turque » puis circassienne, de la société indigène « arabe », l'emprise urbaine a été fonction de cette structure militaire dont la puissance et l'efficacité ont varié dans l'espace et dans le temps. C'est dans les régions où cette structure est la moins pesante, ou bien lorsque cette emprise est compromise, que l'existence d'une campagne peuplée de fellahs et de bédouins — qui n'a pas normalement à être rappelée parce que le lieu de l'Histoire est d'abord la ville — a des chances de reparaître dans le champ d'attention des chroniqueurs. Les mouvements hostiles à l'ordre mamluk n'étant pas immédiatement écrasés, l'origine sociale de leurs initiateurs se révèle mieux alors dans des récits plus nombreux. Il y a donc des points d'observation privilégiés pour tourner l'obstacle de cette occultation de la campagne par la vie politique citadine.

Le Haut-Ṣaʿīd peut être un de ces points d'observation en raison de son éloignement de la capitale. Mais d'autres provinces pourraient aussi être choisies, à condition qu'on s'astreigne à retracer une évolution locale formant un ensemble où les données laconiques de l'historien contemporain peuvent venir s'inscrire et prendre tout leur sens. L'ayant fait pour le Haut-Ṣaʿīd, nous voudrions rappeler brièvement les conclusions auxquelles on peut parvenir sur l'évolution des rapports entre bédouins et fellahs dans cette province : elles constituent un point de départ utile pour comprendre ce qu'ont été ces rapports dans le premier âge mamluk en particulier. Les renseignements réunis sur le Haut-Ṣaʿīd nous ont permis d'y distinguer, à côté d'une population de fellahs qu'on est tenté de considérer comme homogène faute d'indications positives, des implantations tribales (enregistrées puisqu'appelées à jouer un rôle dans le mécanisme de l'Etat mamluk)

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

où les tribus qu'il est convenu d'appeler « qaysites » [1] (essentiellement des Banū Hilāl et les Banū Kanz) cantonnent dans la partie Sud de la province, entre Assouan et Qūs, tandis que des tribus dites « yéménites » cantonnent dans le Nord (principalement des Ğuhayna, des ʿArak et des Balī). Suivant une politique bédouine héritée des régimes antérieurs, le gouvernement mamluk semble avoir plutôt considéré comme « soumises » les tribus qaysites qui collaborent avec lui, et comme « rebelles » les tribus yéménites, jusqu'à ce que vers le milieu du XIV[e] siècle celles-ci s'imposent dans le rôle d'auxiliaires du pouvoir, après des années de luttes menées par un chef des ʿArak connu sous le nom d'al-Aḥdab; pour équilibrer cette puissance gênante des yéménites, le groupe berbère des Hawwāra est finalement installé vers Ğirga, en pleine zone yéménite, aux alentours de 1380 : il va si bien s'implanter dans le pays que sa puissance ne sera définitivement abattue qu'au XIX[e] siècle.

Ce que Poliak appelle des « révoltes agraires » n'ont évidemment pas manqué dans cette province. Mais on doit bien constater que, du temps des mamluks bahrides, les révoltes éclatent à peu près toujours sur le territoire où cantonnent les tribus considérées comme hostiles au pouvoir mamluk, soit plutôt le Nord de la province jusqu'au milieu du XIV[e] siècle, ensuite plutôt le Sud jusqu'à la fin de ce siècle. Il est cependant à peu près certain que les fellahs ont participé à ces révoltes; nous en avons quelques témoignages. Maqrīzī conclut ainsi le récit de la première phase du grand mouvement du début du XIV[e] siècle, par la remarque non équivoque : « les fellahs furent domptés et payèrent le *ḫarāğ* » [2]. Un peu plus tard la description qu'il fait de la parodie de gouvernement mamluk que se donnent les révoltés [3], ne ressemble en rien à ce que nous savons des essais de pouvoir bédouin tentés par le šarīf Ḥisn al-dīn Thaʿlab au milieu du XIII[e] siècle, ou par al-Aḥdab, mais évoque bien davantage les jacqueries presque contemporaines des paysans d'Occident où la « volonté d'inversion » et le retournement

[1] Sur la reprise de cette ancienne distinction, comme, d'une façon générale, sur l'ensemble des données relatives à la Haute-Egypte, nous nous permettons de renvoyer à notre étude : *Un centre musulman* ... Il ne saurait s'agir, évidemment, que d'« emblèmes onomastiques », selon l'expression de J. Berque (in « Qu'est-ce qu'une « tribu » nord-africaine? », repris in *Maghreb, histoire et sociétés*, Alger, 1974, p. 26).

[2] *Sulūk*, I, 914.

[3] *Sulūk*, I, 920.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

dérisoire des rôles sociaux tient lieu de l'impossible subversion [1]. Lors de la révolte d'al-Aḥdab enfin, les plaintes des titulaires d'*iqtāᶜ* qui ne parviennent pas à prélever sur les fellahs les ressources qui leur reviennent, prouvent que les fellahs en ont au moins profité pour refuser de payer le *ḫarāǧ*. Mais dès cette époque, le chef bédouin, dans un souci de se voir confier le maintien de l'ordre par le gouvernement mamluk, ce qui en effet va arriver, impose au fellah d'acquitter le *ḫarāǧ* [2]. L'alliance, si elle a jamais existé entre bédouins et fellahs, a cessé. Plus tard, au XV^e siècle, les révoltes ne manquent pas non plus; bien davantage que les insurrections des bédouins rebelles, ce sont les luttes entre le pouvoir mamluk et ses alliés d'hier, les Hawwāra, qui importent dans l'évolution de la province, pour déterminer quelle sera l'influence dominante : les Hawwāra finiront par l'emporter et, dans ces luttes, les fellahs sont oubliés. Ces derniers semblent donc n'avoir jamais pris seuls l'initiative de la révolte : le combat contre les mamluks eût été trop inégal; mais ils sont présents dans les révoltes bédouines du Haut-Ṣaᶜīd jusque vers la première moitié du XIV^e siècle. Peut-être interviennent-ils encore par la suite, mais sans doute de façon mineure et sans grand succès, car les chefs bédouins ne cherchent plus désormais à abolir le système de l'*iqṭāᶜ*, mais à le détourner à leur profit. Pourquoi ce changement à partir de cette date, dans le Haut-Ṣaᶜīd au moins? Tout se passe comme si la masse des fellahs pesait moins lourd désormais, ne serait-ce que relativement, par rapport aux bédouins. Le grand commerce soudanais a commencé de faire la fortune des chefs bédouins en passe de devenir des notables; et très probablement aussi les populations bédouines ont été moins atteintes que les garnisons mamlukes et les fellahs liés à leurs villages, par les épidémies de peste qui commencent. Dans le contexte épidémique du XV^e siècle, on peut trouver dans cette inégalité des chances devant la maladie, une des raisons au déséquilibre croissant entre bédouins et hommes de la terre.

[1] Cf. *Histoire de la France rurale*, Paris, 1975, II, p. 66; et pour une période plus tardive, Le Roy Ladurie, *Les paysans de Languedoc*, Paris, 1966, p. 394 sqq. et 411 sqq. Lorsque le jeu qui consiste à se donner des noms d'émirs se joue dans un autre milieu, il prend une autre allure (cf. Ibn Ḥaǧar, *Inbā' al-ghumr*, Le Caire, 1972, III, p. 242).

[2] *Sulūk*, II, 908.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

* * *

La crise du début du XV[e] siècle, où la mauvaise crue du Nil précède l'épidémie, constitue d'ailleurs un de ces ébranlements qui forcent le citadin à se soucier à nouveau de la campagne : le traité des famines de Maqrīzī décrit la fuite des fellahs qui ne peuvent plus fournir ce que les structures d'exploitation attendent d'eux, et son opuscule sur les tribus arabes d'Egypte, un peu postérieur, est une preuve de l'intérêt croissant que les milieux urbains se voient contraints d'apporter à la présence bédouine [1] qui est partout, et pas seulement sur les terres que la crise fait déserter. Il est même possible qu'obnubilés par ce fait nouveau, les historiens du XV[e] siècle mamluk qui constituent encore parfois des sources essentielles pour la connaissance que nous avons d'événements antérieurs, aient eu tendance à négliger dans leurs récits des révoltes passées, la part du fellah pour accroître celle du bédouin. Le système mamluk résiste un temps aux répercussions des ponctions démographiques successives sur ses ressources [2], par le recours aux profits des monopoles commerciaux d'Etat, dans le domaine de la vente des épices en particulier. Le produit diminué mais toujours indispensable du *ḫarāǧ* est d'autre part protégé contre les pillages des bédouins par la mise en place

[1] La composition du traité de Maqrīzī sur les tribus arabes d'Egypte (*al-bayān wa-l-iʿrāb ʿammā bi arḍ miṣr min al-aʿrāb*) peut être située entre 804/1401, époque à laquelle le Hawwāra Muḥammad b. ʿUmar, donné comme décédé dans le traité est certainement encore en vie (il se révolte au Šaʿīd) et 815/1412-13 date de la prise d'Assouan par les Hawwāra, ce que Maqrīzī mentionne par ailleurs (*Ḫiṭaṭ*, éd. Wiet, III, 281) et aurait vraisemblablement enregistré dans son traité si l'événement s'était déjà produit quand il l'écrivait. On doit remarquer que la base de la documentation de Maqrīzī vient des ouvrages encyclopédiques de chancellerie antérieurs; la société urbaine se trouve brusquement obligée de rassembler tout ce qu'elle sait sur les tribus pour tenter de comprendre la crise qui se produit, mais maintenant ces renseignements sont mis à jour.

[2] C'est non seulement la diminution du nombre des hommes fauchés par les pestes, qui fait décroître les ressources tirées normalement de la mise en valeur du sol, mais aussi vraisemblablement la diminution des bêtes de trait, indispensables aux travaux des champs, elles aussi atteintes par la pandémie : cf. M.W. Dols, *The Black Death in the Middle East*, Princeton, 1977, p. 159; on trouvera dans ce même ouvrage (p. 305 sqq.) une chronologie des pestes ayant atteint l'empire mamluk entre la Peste Noire (1349) et la conquête ottomane.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des *kāšif*, institution d'avenir et destinée surtout alors à la répression des turbulences bédouines [1]. Mais peu à peu, les structures militaires mamlukes, de plus en plus réduites et appauvries, sont de moins en moins solides, surtout lorsque se précise la menace ottomane : la campagne hostile vient alors battre les murs de la ville dont les bédouins attaquent la banlieue. Comme le montre la chronique d'Ibn Iyās pour les vingt dernières années de la domination mamluke, la ville n'est plus un écran à la connaissance de ce qui se passe dans la campagne, celle du Delta du moins, seule partie du territoire égyptien encore vraiment bien contrôlée. Les difficultés de la classe militaire comme la crise épidémique font ressurgir le monde non urbain. La masse des fellahs sans doute ne sort pas davantage que par le passé de son anonymat, même si ses réactions sont mieux connues. En revanche les divers mouvements des chefs bédouins en arrivent parfois à occuper la première place dans les affaires politiques.

Pour incomplets que soient les renseignements qu'Ibn al-Ǧiʿān met à notre disposition lorsqu'il recopie l'état du cadastre vers la fin du XV^e^ siècle [2], certains d'entre eux n'en sont pas moins éloquents, et fournissent d'utiles éléments pour la compréhension de la situation dans le Delta telle qu'elle apparaît à travers les récits d'Ibn Iyās. A la lecture de ces listes, on ne peut qu'être frappé par le nombre d'*iqṭāʿ* assignés en totalité ou en partie aux *ʿurbān*. Il est normal que les tribus bédouines reçoivent des *iqṭāʿ* puisque certains services leur sont demandés, et on sait que c'est là une façon de les faire entrer dans les mécanismes de l'Etat mamluk; mais en période de faiblesse du système, ce qui devait être un moyen de contrôle devient un piège pour l'Etat lui-même, et le nombre de ces *iqṭāʿ* semble sans commune mesure avec les services attendus des bédouins. Sans doute on ne peut tenir aucun compte des superficies indiquées pour les *iqṭāʿ*; d'ailleurs, même si elles étaient exactes, ce qu'Ibn al-Ǧiʿān lui-même nie, comme de nombreux *iqṭāʿ* ne reviennent qu'en partie aux bédouins sans que la proportion nous soit jamais indiquée, le calcul des surfaces leur fournissant des revenus resterait impossible à faire. Il reste qu'on peut avoir une idée de la présence bédouine dans les provinces par l'importance du chiffre d'*iqṭāʿ* dont ils perçoivent tout ou partie du *ḫarāǧ*. Ce chiffre est négligeable pour la frange littorale, de Damiette à Alexandrie,

[1] Sur cette institution, cf. *Un centre musulman* ... p. 386 et 480.

[2] Dans *al-tuhfa al-saniyya bi asmā' al-bilād al-miṣriyya*, édité au Caire en 1898.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

et, au Sud, pour la Qalyūbiyya proche du Caire; mais il représente plus de 8 % du chiffre des *iqṭāʿ* en Gharbiyya, 9 % en Manūfiyya, plus de 9 % en Daqahliyya, plus de 20 % en Béhéra et 46 % en Šarqiyya [1]. Ceci ne signifie évidemment pas que les bédouins contrôlent par le biais de l'*iqṭāʿ* de 8 à 46 % des terres, puisqu'on a vu que beaucoup de ces *iqṭāʿ* ne leur étaient pas dévolues en entier; et ce n'est pas non plus une limite maxima, puisque les *iqṭāʿ* sont de tailles différentes, et qu'on ne sait pas quelle est à cette époque la surface encore réellement mise en valeur; mais c'est une présence bédouine qui est ainsi révélée puisque l'existence de l'*iqṭāʿ* suppose, quelle que soit sa superficie, officielle ou réelle, l'existence de structures de perception relevant du *muqṭaʿ* bédouin, sa venue occasionnelle, même s'il n'appartient pas nécessairement à la province. On perçoit ainsi une différence dans ce qu'on pourrait appeler la « fréquentation » par les bédouins des campagnes du Delta. De ce point de vue, elles peuvent être par conséquent divisées en trois zones inégalement soumises à la présence bédouine : la banlieue du Caire et la côte méditerranéenne qui ne semblent pas densément parcourues; le Delta intérieur qui l'est bien davantage; et les deux provinces extérieures, Béhéra et Šarqiyya, qui le sont anormalement, la Šarqiyya surtout où on sait d'autre part que de nombreuses installations bédouines proprement dites existaient à côté des terres d'*iqṭāʿ* normalement mises en culture par les fellahs, installations n'apparaissant pas dans le cadastre [2]. On ne peut évidemment s'étonner de trouver des bédouins dans ces deux provinces en bordure du désert [3], où aboutissent les pistes qu'ils contrôlent. Mais le nombre d'*iqṭāʿ* qui leur est attribué est très élevé. Il est malaisé de se rendre compte de l'évolution de la situation en la matière depuis la fin du XIVe siècle à partir des relevés d'Ibn al-Ǧiʿān; mais il semble évident que ce nombre était alors de beaucoup inférieur [4].

[1] On a en effet les chiffres suivants pour la côte : Alexandrie : 2 iqṭāʿ/13; Fūwwa : 1/16; Nastirāwa (cf. Ramzī, *Qāmūs*, I, 459) : 0/6; Damiette : 0/14; pour la Qalyūbiyya : 2/56; pour la Gharbiyya : 42/479 avec, dans la même région, et avec une proportion identique, la circonscription d'Ibyār : 4/47, parfois comptée en Manūfiyya dont la proportion est voisine : 12/132; en Daqahliyya : 20/213; en Béhéra : 48/229; en Šarqiyya : 176/382.

[2] Cf. *Zubda kašf al-mamālik*, éd. Ravaisse, p. 34.

[3] Ḫalīl al-Ẓāhirī qui écrit sa *Zubda* vers le milieu du XVe siècle remarque également le grand nombre de bédouins présents en Béhéra (*ibidem*, p. 36).

[4] Une comparaison stricte entre l'état des *iqṭāʿ* à la fin du XVe siècle, et ce qu'il était

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'accentuation de la pression bédouine sur le Delta au cours du XV^e siècle apparaît clairement.

Ces populations bédouines reconnaissent la direction de familles dominantes auxquelles le gouvernement mamluk confère la *mašyaḫa* de la province. Dans les zones faiblement occupées, ces *šayḫ* sont désormais connus par leur lieu de sédentarisation plus que par leur appartenance tribale, comme on pouvait s'y attendre : ainsi de la famille des *šayḫ* de la Qalyūbiyya, les Banū Abī-l-Šawārib de Qalyūb [1], ou la famille des Banū Baghdād, *šayḫ* de la Gharbiyya [2]. Les

à la fin du XIV^e est difficile parce que, outre l'allure générale du document qui, comme en prévient Ibn al-Gi'ān, ne peut prétendre à l'exactitude, ce dernier ne donne pas pour tous les *iqṭā'*, à côté du nom du *muqṭā'* du XV^e, la mention de celui du XIV^e généralement introduite par « *kāna* ». Ainsi un grand nombre d'*iqṭā'* sont dits « *li-l-'urbān* », c'est-à-dire qu'ils sont dévolus aux *'urbān* à l'époque où écrit Ibn al-Gi'ān, à la fin du XV^e, mais nous ignorons s'ils leur étaient déjà dévolus à la fin du XIV^e, et il n'y a aucune raison de penser qu'ils l'étaient déjà ou qu'ils ne l'étaient pas; car dans les cas où les dévolutions sont données aussi bien au XIV^e qu'au XV^e, on voit d'un siècle à l'autre des *iqṭā'* passer d'un *muqṭā'* désigné aux *'urbān*, ou des *'urbān* à un *muqṭā'* désigné. Ceci étant précisé, on peut dresser le bilan suivant : en Qalyūbiyya, 1 *iqṭā'*/56 au XIV^e (donc + 1); en Gharbiyya, 7/479 au XIV^e (mais sur 42 au XV^e, 11 n'ayant pas la double mention de dévolution, le bilan minimum d'un siècle à l'autre s'établit à 42 — (7 + 11) = + 24); en Manūfiyya, 0/132 au XIV^e (donc + 12); en Daqahliyya, 3/213 au XIV^e (mais sur 20 au XV^e, 5 n'ayant pas la double mention de dévolution, le bilan minimum s'établit à 20 — (3 + 5) = + 12; en Béhéra, 12/229 au XIV^e (avec sur 48 au XV^e, 10 sans double mention, soit un bilan minimum de 48 — (12 + 10) = + 26); en Šarqiyya enfin, 37/382 au XIV^e (avec sur 176 au XV^e, 92 sans double mention, soit un bilan minimum de 176 — (37 + 92) = + 47). Tous ces calculs sont évidemment purement indicatifs; ils montrent qu'en supposant que tous les *iqṭā'* donnés comme dévolus aux *'urbān* à la fin du XV^e sans mention du nom de *muqṭā'* au XIV^e aient déjà alors appartenu aux *'urbān* (et, on l'a dit, il n'y a aucune raison de le supposer), le nombre des *iqṭā'* dévolus aux *'urbān* ne s'en serait pas moins assez sensiblement accru entre la fin du XIV^e et la fin du XV^e.

[1] Cf. Ibn Iyās, Būlāq, II, 157 / Wiet, *Mamlouks Circassiens*, 120; éd. Mostafa, IV, 121 / Wiet, *Journal*, II, 117, et également Wiet, *Journal*, II, 7 et 161.

[2] Ibn Iyās, Būlāq, II, 105 / *Mamlouks Circassiens*, 27; Mostafa, V, 453 / *Journal*, II, 416; et également *Journal*, I, 179, 239; II, 286 et 418. Une madrasa porte le nom des Banū Baghdād à Maḥalla Marḥum près de Tanta (*Atlas* du Survey, f. 52). Ces émirs bédouins étaient parfois des hommes cultivés, tels les émirs Hawwāra du Sa'īd.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

bédouins de ces régions ne paraissent pas poser au gouvernement mamluk de gros problèmes, sauf cas particuliers [1]. Il en va autrement pour les zones limitrophes du désert. En Béhéra, la *mašyaḫa* semble revenir de droit aux Banū Ṣaqr, une fraction des Banū Hilāl [2] et leur centre est près de Tarūğa, un des points d'arrivée sur la vallée du Nil de la route du Maghreb que ces bédouins ont sans doute mission de contrôler [3]; les problèmes sont divers : turbulences lors des dernières années du XV^e^ siècle, en particulier au moment des premiers heurts directs avec la puissance ottomane et pendant l'époque d'anarchie entre la mort de Qāytbāy et l'accession au pouvoir de Ghūrī [4], et luttes internes pour la *mašyaḫa* [5], la famille au pouvoir entre 1517 et 1519 devant livrer Tūmānbāy,

[1] En 880/1475, le *šayḫ* des arabes de Qalyūb est exécuté pour des raisons qui ne sont pas précisées; l'exécution a lieu à Qalyūb (Būlāq, II, 157 / *Mamlouks Circassiens*, 120).

[2] Ibn Iyās, Būlāq, II, 96 / *Mamlouks Circassiens*, 13. Sur l'appartenance des Ṣaqr aux Banū Hilāl, cf. Qalqašandī, *Nihāya al-arab fī maʿrifa ansāb al-ʿarab*, Le Caire, 1959, p. 272.

[3] Le centre des *šayḫ* de Béhéra est le lieu dit al-Busāt (Mostafa, V, 261 / *Journal*, II, 251) que l'on nous situe par ailleurs près de Tarūğa (Mostafa, V, 443 / *Journal*, II, 426), et il y a également près de Tarūğa un lieu dit Zāwiya Ṣaqr (*Atlas* du Survey, f. 49) qui se rapporte sans doute aux Banū Ṣaqr du XV^e^ siècle. Ḫalīl al-Zāhiri citait d'ailleurs déjà au milieu du XV^e^ la région de Tarrāna (*Zubda*, 35) comme étant un lieu de très forte concentration bédouine en Béhéra, et cette Tarrāna se trouvait sans doute au Sud d'al-Barnūğī (Ramzī, *Qāmūs*, I, 311) ce qui est tout à côté (*Atlas*, f. 50) de Tarūğa. Nous sommes là immédiatement au Nord de l'ancien site monastique des Kellia fouillé par l'I.F.A.O. en 1964-65 et années suivantes (la dégradation du site n'étant pas sans rapport avec la présence bédouine), par ailleurs une étape sur la route du Maghreb vers Tarrāna-Terennout (*Atlas*, 72; cf. notre contribution à *Kellia I, Kom 219*, Le Caire, 1969, p. 125). On retrouve ici un rapport assez fréquent en Egypte entre routes bédouines et sites monastiques.

[4] Ibn Iyās, Būlāq, II, 312 et 346 / *Mamlouks Circassiens*, 387, 441. En fait depuis 1468, les bédouins de Béhéra inquiètent le gouvernement mamluk : en 1468 donc (*Mamlouks Circassiens*, 13), en 1472 (*ibidem*, 83), en 1486 (*ibidem*, 260), en 1489 (*ibidem*, 305 & 308), en 1492 (*ibidem*, 330) et aussi en 1512 et 1514 (*Journal*, I, 239 & 335).

[5] En 1486, le *šayḫ* se nomme Muḥammad al-Ğuwaylī (Būlāq, II, 238 / *Mamlouks Circassiens*, 260); il meurt en 1514 (Mostafa, IV, 353 / *Journal*, I, 329), mal remplacé par son neveu (Mostafa, IV, 359 / *Journal*, I, 335). Il semble alors que la *mašyaḫa* soit passée à Ḥasan b. Murʿī, d'une famille déjà connue (Būlāq, II, 346 / *Mamlouks Circassiens*, 441), et qui est cité comme *šayḫ* de Béhéra en 1517 (Mostafa, V, 196 / *Journal*, II, 190) : les relations sont mauvaises avec le neveu de

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

le dernier sultan mamluk lorsque, vaincu par l'Ottoman, il vint se réfugier à Tarūğa [1], peut-être pour fuir vers le Maghreb. En Šarqiyya enfin, la très forte présence bédouine s'explique par le lent glissement de groupes venant de Syrie, qui semble ne pas connaître d'arrêts depuis le XIV[e] siècle au moins [2]; ce sont des Ṭayy et surtout des Ğudhām dont un clan installé plus au Sud paraît amorcer un mouvement de remontée vers la Šarqiyya au début du XVI[e] siècle [3]. La *mašyaḫa* de Šarqiyya appartient à la famille des Banū Baqar [4], dont le centre est

Ğuwaylī puisque al-Busāt est attaqué (Mostafa, V, 261 / *Journal*, II, 251), mais Ḥasan b. Murʿī et son frère sont maintenant en rébellion contre le pouvoir ottoman (Ḫayrbāk) et ils sont tués en 1519 (Mostafa, V, 295 / *Journal*, II, 283). En 1522, le neveu de Ğuwaylī (exactement : Ismaʿīl ibn aḫī al-Ğuwaylī) est à nouveau donné comme *šayḫ* de Béhéra (Mostafa, V, 433, 435 / *Journal*, II, 416, 418).

[1] Ibn Iyās, éd. Mostafa, V, 174 / *Journal*, II, 169. C'est Ḥasan b. Murʿī qui livre Tūmānbāy aux Ottomans.

[2] Cf. *Un centre musulman* ... p. 379-81.

[3] Parmi les Tayy, on trouve essentiellement les Banū Wāil (Ibn Iyās, Būlāq, II, 129, 134, 135, 322 / *Mamlouks Circassiens*, 68, 77, 78, 402; Mostafa, IV, 116 / *Journal*, I, 112); sur leur appartenance aux Tayy, cf. Qalqašandī, *Nihāya*, 446. Un conflit violent les oppose aux Banū Hirām en 1472 (Būlāq, II, 134 / *Mamlouks Circassiens*, 77) et en 1497 (Būlāq, II, 322 / *Mamlouks*, 402) qui sont eux-mêmes fort actifs (Mostafa, IV, 324 & V, 397 / *Journal*, I, 304 & II, 382). Les Banū Hirām sont des Ğudhām (*Nihāya*, 231). Les Ğudhām comptent également les Banū Saʿd (Būlāq, II, 129 / *Mamlouks*, 68; cf. *Nihāya*, 287), les ʿA'id qui ont eu jadis le contrôle de certaines pistes entre Nil et Mer Rouge, et semblent un peu en perte de puissance (Mostafa, IV, 93 & V, 327 / *Journal*, I, 89 & II, 315; sur leur appartenance aux Ğudhām, *Nihāya*, 333); enfin de nouveaux venus semblent être les Banū Sawālim, des Ğudhām normalement situés plus au Sud (*Nihāya*, 281) qui paraissent tenter de profiter du désordre provoqué par l'invasion ottomane pour se faire une place (Mostafa, IV, 142, 258, 325, 327 / *Journal*, II, 135, 247, 313, 315). Il faudrait ajouter, outre le groupe dominant des Ğudhām, les Banū Baqar (sur lesquels nous allons revenir) des infiltrations d'arabes syriens dans les années 1516 (*Journal*, II, 75) et 1520-21 (*Journal*, II, 359, 362, 366, 379, 382).

[4] Le premier connu à cette époque semble être le *šayḫ* Baybars ibn Šaʿbān cité en 1472 (Būlāq, II, 133 / *Mamlouks*, 74), puis son fils Qāsim ibn Baqar exécuté en 1480 pour des raisons non précisées; Ibn Iyās lui donne le titre de « *amīr ʿurbān Ğudhām bi-l-Šarqiyya* » (Būlāq, II, 197 / *Mamlouks*, 187); son père portait donc le nom turc de Baybars (Būlāq, II, 202 / *Mamlouks*, 195) autre signe de la volonté d'intégration de ces émirs bédouins à l'Etat Mamluk. L'émir Aḥmad lui a peut-être succédé immédiatement : il est cité incidemment en 1509 (Mostafa, IV, 145 / *Journal* I, 141); il a plusieurs enfants : Baqar resté longtemps en otage à la Citadelle (*Journal*, I, 242) et surtout ʿAbd al-Dāim, tantôt en

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

al-ʿAbbāsa [1], contrôlant l'accès de l'ancienne route du wādī Tumilat; elle est responsable du maintien de l'ordre sur la route alors normale vers la Syrie par al-Ṣāliḥiyya [2] et Qatyā. C'est la province la plus difficile à tenir du fait des luttes entre fractions [3] qui semblent encore géographiquement instables, et de l'insoumission chronique de ces groupes bédouins [4] dont l'armée mamluke, battant en retraite devant l'Ottoman aura beaucoup à souffrir.

Comment se dessinent alors les rapports entre fellahs et bédouins dans ce Delta où une des distinctions majeures entre les régions est le degré de présence bédouine? Le poids du *ḫarāǧ*, qui pèse sur le revenu de la terre, s'est brusquement alourdi avec la fin du XV^e^ siècle : les épidémies dont le rythme s'était ralenti au cours de la seconde moitié de ce siècle, ont repris, amenuisant à nouveau le rendement du sol alors que l'Etat mamluk qui sort d'un affrontement épuisant avec l'Ottoman, se trouve brutalement réduit pour l'essentiel aux ressources qu'il peut en tirer, à partir du moment où, au tout début du XVI^e^ siècle, les Portugais ont commencé de détourner à leur profit le commerce des épices dans l'Océan Indien. Le sultanat en arrive parfois à faire prélever une partie ou la totalité du revenu du *ḫarāǧ* sur les *iqṭāʿ* émiraux [5], ce qui se traduit souvent par la fuite des fellahs qui n'arrivent pas à satisfaire aux exigences des agents sultaniens, ou par leur

dissidence tantôt en prison, à qui on essaie vainement de confier la *mašyaḫa* (Mostafa, V, 240 / *Journal*, II, 229), et Baybars qui occupe la *mašyaḫa* entre 1518 (Mostafa, V, 274 / *Journal*, II, 261) et 1521, date à laquelle il entre en dissidence (Mostafa, V, 397 / *Journal*, II, 382); et on doit confier à nouveau la *mašyaḫa* à Aḥmad qui est pourtant sans doute un vieil homme.

[1] Ibn Iyās, Būlāq, II, 133 / *Mamlouks*, 74; Mostafa, V, 194 / *Journal*, II, 188; cf. *Atlas*, f. 75 & 76.

[2] Cf. Ibn Iyās, Mostafa, I, 380 / *Journal*, I, 357; cf. *Atlas*, f. 66.

[3] Outre les luttes entre Banū Wāil et Banū Hirām, des affrontements ont lieu entre les ʿA'id et les Banū Baqar en 1506 (*Journal*, I, 89), et en 1520 où les ʿA'id soutiennent les Sawālim (*Journal*, II, 313).

[4] Les bédouins de Šarqiyya inspirent des inquiétudes très souvent : en 1469 (*Mamlouks*, 38), en 1471 (*Mamlouks*, 68), en 1486 et 1488, (*Mamlouks*, 265, 283), en 1498 (*Mamlouks*, 434), en 1502 (*Journal*, I, 23 & 47), en 1506 (*Journal*, 89, 92, 95), en 1511 (*Journal*, I, 207, 216), en 1513 (*Journal*, I, 304), en 1516 (*Journal*, II, 78, 101), en 1517 (*Journal*, II, 202, 210, 229), en 1521 (*Journal*, II, 382), ceci sans compter les troubles provoqués par les combats de groupes entre eux ou les infiltrations d'arabes de Syrie.

[5] Par exemple en 1488 (Būlāq, II, 252 / *Mamlouks*, 283), en 1502 (Mostafa, IV, 24 / *Journal*, I, 22).

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

emprisonnement [1]. Ces malheureux retrouvent des bédouins dans les prisons mamlukes et, quand ils en ont l'occasion, ils s'en évadent ensemble [2]; mais les raisons pour lesquelles les uns et les autres sont là, ne sont pas les mêmes. Il arrive que des *šayḫ* bédouins déclarent qu'ils ne veulent plus permettre aux membres de la classe militaire de percevoir le produit de l'*iqṭāʿ* dans « leur » province [3], mais on se doute qu'il ne s'agit pas par là, de dispenser le fellah de payer le *ḫarāǧ* : il s'agit seulement de percevoir en totalité à leur profit ce dont ils perçoivent déjà une partie [4]. L'attribution d'*iqṭāʿ* nombreuses aux bédouins a de lourdes incidences sur le sort du fellah. Officiellement elle est justifiée parce que les bédouins assurent la sécurité des pistes, fournissent des « produits » spécifiquement bédouins tels que chevaux et chameaux à l'Etat mamluk en particulier lorsque des *taqādīm* ou cadeaux sont offerts au sultan en déplacement sur les territoires où cantonnent les tribus, et enfin mettent à la disposition de l'armée des corps de cavalerie auxiliaires en temps de guerre. Or il semble que les *šayḫ* bédouins se font non seulement payer parfois le maintien de l'ordre sur les pistes [5], mais encore que les *taqādīm* dus au sultan sont fournis en produits agricoles prélevés sur les *iqṭāʿ* de la région en général, qui relèvent de *muqṭaʿ* divers [6], de même que l'équipement de corps de cavalerie auxiliaire bédouine se solde par un prélèvement sur tous les *iqṭāʿ*, c'est-à-dire sur tous les fellahs [7]. Les *šayḫ* bédouins sont donc devenus des autorités officielles comme les autres dans la campagne égyptienne, au même titre que les *kāšif* jadis chargés de les contrôler, et aussi insupportables qu'eux aux fellahs [8], tout en conservant du passé une liberté

[1] *ibidem*, et Mostafa, IV, 104 / *Journal*, I 101.

[2] Ibn Iyās, éd. Mostafa, IV, 115 / *Journal*, I, 111.

[3] Déclaration faite par le *šayḫ* de Béhéra en 1498 (Būlāq, II, 346 / *Mamlouks*, 441).

[4] Les révoltes sont au moins perçues comme des essais d'enlever le pays aux titulaires d'*iqṭāʿ* (en 1503 : Mostafa, IV, 51 / *Journal*, I, 47).

[5] Il semble qu'on ait pris l'habitude de verser des contributions aux bédouins responsables du maintien de l'ordre au moment du Pèlerinage; cf. exemple daté de 1518 se référant à une coutume : Mostafa, V, 280 / *Journal*, II, 268.

[6] en 1488 (Būlāq, II, 252 / *Mamlouks*, 283); en 1516 (Mostafa, V, 22 / *Journal*, II, 21).

[7] exemple daté de 1514 : Mostafa, IV, 354 / *Journal*, I, 330.

[8] La tyrannie (*ǧawr*) des *kāšif* et des *šayḫ* arabes est placée sur le même plan par Ibn Iyās comme facteur de ruine des campagnes (en 1514 et 1515, Mostafa, IV, 357, 428 / *Journal*, I, 333, 394).

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de manœuvre et une indépendance que les *kāšif* n'ont pas. Cette responsabilité officielle entrée dans les mœurs, mais gênante pour l'Etat mamluk dont elle marque une défaite, les occupants ottomans n'auront aucune gêne à l'enregistrer [1] et à la décrire comme la pratique normale du temps de Qāytbāy dans le *qānūn-nāme* de 931/1524 réglementant l'organisation fiscale de la province d'Egypte [2]. En attendant une exploitation précise souhaitable de ce document, on peut tout de même estimer que vers la fin de l'époque mamluke, les fellahs, dont les vies comptent peu en effet lors des désordres bédouins [3], se trouvent soumis à leurs nouveaux maîtres, présents sur place, quand ils se trouvent sur des *iqṭā'* bédouins, comme ils ne l'ont sans doute jamais été au *muqṭā'* citadin.

* * *

L'attribution des révoltes agraires aux bédouins et non aux fellahs est donc aisée à comprendre. Non que le fellah égyptien ait jamais été l'homme soumis qu'on s'est plu à décrire [4]; mais, parce que, face à l'appareil répressif mamluk, il se trouvait particulièrement démuni, il a dû profiter des mouvements bédouins pour se soulever à son tour. Fellahs et bédouins ne paraissent guère avoir été des alliés; ils ont seulement tiré chacun tout le parti possible de leur hostilité commune au sultanat dans des actions dispersées et qui ont finalement échoué. Mais à partir du moment où les *šayḫ* bédouins ont fait jouer à leur profit les possibilités de se glisser dans les structures de l'Etat mamluk, par la reconnaissance

(1) Les *šayḫ* bédouins défilent désormais aux côtés des émirs circassiens ou ottomans, des fonctionnaires et des cadis dans les cérémonies officielles; ils reçoivent des diplômes sultaniens à leur nom et des caftans d'honneur : ces gestes rendent sensible à tous, visible, leur participation à la direction du pays; cf. en janvier 1522, lors du retour d'un envoyé auprès de Sulayman le nouveau sultan ottoman (Mostafa, V, 432, sqq. / *Journal*, II, 415 sqq.).

(2) Silvestre de Sacy, Mémoire sur la nature et les révolutions du droit de propriété en Egypte, in *Bibliothèque des arabisants français, Silvestre de Sacy*, Le Caire, 1923, II, p. 83.

(3) Cf. les massacres de fellahs par les bédouins en Šarqiyya et ailleurs en 1516 après l'annonce de la défaite mamluke (Mostafa, V, 82 / *Journal*, II, 78).

(4) Cf. sur ce point l'étude de G. Baer qui remet les choses au point pour le XIX^e^ siècle : Submissiveness and Revolt of the Fellah, in *Studies in the Social History of Modern Egypt*, Chicago, 1969, p. 93-108.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'un rôle officiel et l'attribution d'*iqṭāʿ* donc, plus que par des révoltes qui n'étaient que des manifestations de la pression des éléments bédouins sur cet Etat, il est devenu clair que même la simple connivence entre fellahs et bédouins n'était plus possible. Leurs rapports ont donc évolué en fonction de la place faite aux bédouins, et en dernière analyse peut-être, en fonction de l'importance relative de plus en plus grande qu'on a bien dû leur reconnaître au fur et à mesure que la situation démographique marquée par la récurrence des attaques épidémiques, plus terribles pour les sédentaires que pour eux qui ne l'étaient pas tout à fait encore, les a favorisés.

AnIsl 14 (1978), p. 147-163 Jean-Claude Garcin
Note sur les rapports entre bédouins et fellahs à l'époque mamluke.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net